

LE JOURNAL D'INFORMATION
DE L'UNION DES FAMILLES LAÏQUES

DOSSIER LAÏCITÉ

La laïcité, un combat culturel

ANALYSE

La laïcité, une composante centrale du combat féministe

p. 4

REPÈRES

Comment la défense de la laïcité peut-elle prévenir la radicalisation ?

p. 7

ENTRETIEN

Quentin Baillon, Président de l'association Le Poing Commun

p. 11

SOMMAIRE

Analyse

La laïcité, une composante centrale du combat féministe

4

Repères

Comment la défense de la laïcité peut-elle prévenir la radicalisation ?

7

Entretien

Quentin Baillon, Président du Poing Commun

11

Sur le terrain

Actions des UFAL locales

15

@ A lire : www.ufal.info, le portail d'information de l'UFAL Nationale. Tout savoir sur l'UFAL ? Rendez-vous sur www.ufal.org !

UFAL Info est publié par l'UFAL Nationale
27, rue de la Réunion - 75020 PARIS - tél. : 01 46 27 09 25 - fax : 09 70 61 17 62 - contact@ufal.org - www.ufal.org - **Trimestriel** - Prix du numéro : 2 euros - N° CPPAP : 1118 G 82885 - ISSN : 1761-1296 - **Directeur de la publication** : Christian Gaudray - **Rédaction** : Bureau national de l'UFAL - **Maquette** : Aurélie Bui - **Imprimeur** : Chevillon - 26 boulevard Kennedy 89100 Sens - Dépot légal : mars 2017.

Consultez les derniers numéros d'UFAL Info !

Pour consulter les anciens numéros d'UFAL Info, connectez-vous sur www.ufal.info ou demandez un exemplaire numérique au siège de l'UFAL en envoyant un mail à ufalsiege@ufal.org.

UFAL Info n°67 / Dossier Laïcité

Les nouveaux combats politiques et juridiques

UFAL Info n°66 / Dossier École

Quelle ambition pour l'école de demain ?

UFAL Info n°65 / Dossier Spécial

30 années de néolibéralisme : résistons à l'oppression !

UFAL Info n°64 / Dossier Jeunesse

La jeunesse : l'espoir de la République ?

UFAL Info n°63 / Dossier Laïcité

La République d'urgence

UFAL Info n°62 / Dossier Protection sociale

70 ans de la Sécurité sociale

UFAL Info n°61 / Dossier Familles

Temps de la famille - Loi Macron - Politique familiale - Actions locales

UFAL Info n°60 / Dossier Laïcité : Être laïque, un engagement au quotidien

Laïcité - École - Euthanasie - Crémation

ÉDITORIAL

A près un numéro consacré aux dimensions politiques et juridiques de la laïcité, nous consacrons ce numéro à la bataille culturelle qu'il faut mener pour faire société autour des principes et valeurs de la République laïque et sociale. Non pas parce qu'ils seraient un héritage à préserver par orthodoxie, mais parce que, en conscience, nous considérons qu'ils constituent le ferment d'une société qui permet le progrès social avec comme base le rationalisme, l'universalisme et l'humanisme.



Nous vivons une période de grande confusion. Parmi les confusions, nombreuses sont minutieusement cultivées pour tendre des pièges. Le piège le plus classique est de s'approprier un mot en détournant son sens pour en faire un marqueur qui entraîne l'adhésion ou le rejet, mais en pervertissant le lien avec son origine historique et philosophique.

Parmi les piège qui sont tendus, il y a ceux qu'il faut éviter, et il y a ceux qu'il faut affronter.

Il est ainsi urgent et indispensable de lever la confusion entre le principe de laïcité, qui est applicable exclusivement aux pouvoirs et services publics, et la laïcité comme conviction philosophique. Nous l'avons écrit, la laïcité comme conviction philosophique est une conviction paradoxale, puisqu'en n'en professant aucune, elle les permet toutes.

Le principe de laïcité de la sphère publique est un cadre juridique et non une opinion. Il n'est donc pas soumis à un quelconque relativisme.

En revanche, il existe, dans l'espace civil, des laïques, partisans de la laïcité, et cela est attesté par plus de deux siècles d'expression philosophique et politique. La laïcité ne saurait donc être un monopole d'État qui interdit les convictions laïques. Cela serait d'autant plus ridicule que si la laïcité est devenue un principe juridique dans la sphère publique, c'est bien grâce à l'action des partisans de son inscription dans le droit positif. Si les Républicains ou les laïques cessaient à l'avenir de manifester leurs convictions, les institutions pour lesquelles ils ont agi seraient elles-mêmes en danger.

Au travers de cette confusion, malheureusement entretenue à la fois par ceux qui combattent ouvertement la laïcité et par certains organismes censés la défendre, c'est donc la liberté de conscience qui est menacée et le militantisme des partisans de la laïcité qu'on tente de disqualifier. Les identitaires et les communautaristes de toutes obédiences s'en frottent les mains et sont à la manœuvre, car la liberté qu'offre la laïcité et le levier d'émancipation qu'elle représente sont en contradiction totale avec leur projet politique. Alors ils n'ont rien trouvé de mieux que de l'accuser d'opprimer. S'opposer à cela est d'autant plus important que la laïcité s'en retrouve aujourd'hui paradoxalement rejetée avant tout par ceux qu'elle protège, et revendiquée par ceux qui l'ont toujours historiquement honnie et combattue.

L'affirmation de la légitimité du militantisme laïque représente un nouveau front du combat laïque et nous en ferons la démonstration fin août 2017 à Périgueux à l'occasion de la renaissance de notre Université populaire laïque.

Amitiés laïques,

Christian Gaudray,
Président de l'UFAL

ÉLECTIONS 2017

L'UFAL interpelle les candidats sur 34 propositions

www.ufal.org/elections2017



LAÏCITÉ



POLITIQUE FAMILIALE



DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL



LOGEMENT



ÉCOLE



FÉMINISME



SANTÉ PROTECTION SOCIALE



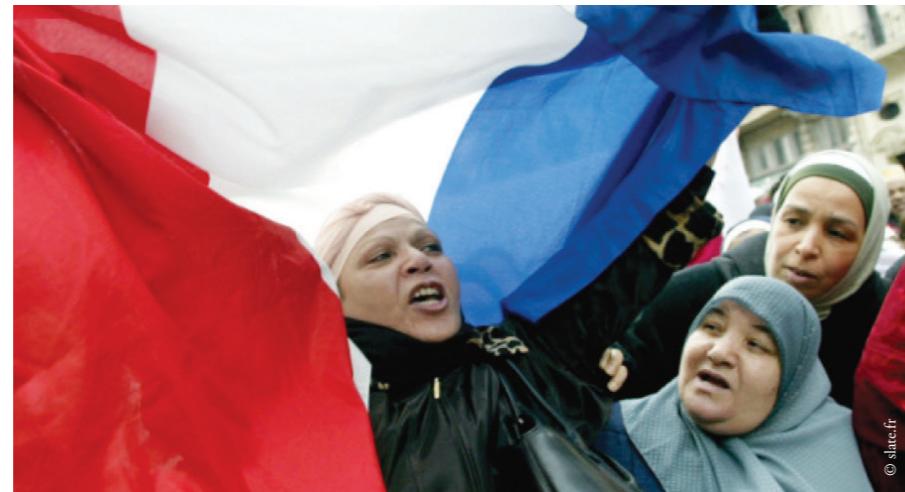
SOCIÉTÉ - ÉTHIQUE

LA LAÏCITÉ, UNE COMPOSANTE CENTRALE DU COMBAT FÉMINISTE

Monique Vézinet • L'UFAL accorde au combat féministe une place essentielle et transversale dans la perspective républicaine, la dimension « genrée » étant toujours présente dans les analyses sans conduire à une essentialisation de la condition féminine. Mais l'UFAL établit aussi un lien tout particulier entre le combat laïque et le combat pour les droits des femmes. Et à cela il existe des raisons liées à l'histoire de notre mouvement et à l'histoire politique française des 30 dernières années.

L'UFAL AUX AVANT-POSTES, UN RAPPEL

L'affaire « du foulard » (collège de Creil, 1989) a été à l'origine d'une vigoureuse campagne républicaine menée un temps par le Grand Orient de France. Les limites politiques de l'opération – qui dépassait la problématique du droit des femmes – amenèrent, en 1992, certains protagonistes de l'opération à continuer la lutte au sein d'Initiative Républicaine et à la centrer sur l'interdiction des signes religieux ostentatoires à l'école (nos camarades Bernard Teper et Catherine Kintzler, en particulier, menèrent cette bataille). C'est l'UFAL qui reprit l'animation de cette lutte en 1996 et la porta auprès de la mission parlementaire Debré sur des positions qui, via la commission Stasi, aboutirent au succès que constitua le vote de la loi du 15 mars 2004. Dès cette époque, le clivage du mouvement progressiste sur la ligne de partage entre communautarisme et laïcité s'est révélé. Il se doublait d'un clivage dans le mouvement féministe dont les principaux termes existent encore aujourd'hui : pour le dire vite, la compassion néo-coloniale envers les jeunes filles issues de l'immigration. Du terrain scolaire, la problématique s'élargit au terrain de « l'espace public » ; il fallut reprendre



l'offensive au sujet du « voile intégral » (commission Guérin en 2009 et vote de la loi du 11 octobre 2010). La ligne claire et cohérente de l'UFAL a marqué des points tout au long de cette période, mais les obstacles rencontrés se réactivent...

Après le vote de la loi de 2004 et face au développement de l'islamisme politique, l'UFAL a jugé nécessaire d'élargir la problématique par une prise en compte de la dimension internationale et la mise en œuvre de solidarités : l'affaire des caricatures du prophète fut au centre des 1^{ères} Rencontres Laïques Internationales (RLI) organisées à Montreuil en 2007 et de la création d'un réseau ;

AUJOURD'HUI, STAGNATION OU RÉGRESSION DE L'ÉMANCIPATION FÉMININE ?

Il faut d'abord dire que la confusion dans les mouvements progressiste et/ou féministe subsiste et même se renouvelle. Il faut toujours davantage combattre fermement les nouvelles formes du féminisme identitaire, en laissant de côté les historiques « aveuglées », telles Christiane Delphy ou Judith Butler, des ambiguës (« oui mais quand même, si c'est leur choix... »), des féministes musulmanes pensant pouvoir faire

évoluer la doctrine de l'intérieur. Le collectif Féministes pour l'égalité (CFPE) par exemple, présidé par Ismahane Chouder, récuse le « féminisme blanc », inversion raciste paradoxale qui s'inscrit dans l'idéologie des Indigènes de la République. La récente affaire du burkini a aussi montré comment l'islamisme politique justifie l'infériorisation des femmes (voir dans *UFAL Info* n° 67 l'analyse de Charles Arambourou). Au nom de la « lutte contre l'islamophobie », nombre de ceux qui luttent pourtant contre les identitaires de droite se laissent séduire par les identitaires de gauche, à l'occasion d'initiatives où l'on retrouve Tariq Ramadan et oumma.com (le 18 décembre 2016 à Bobigny)...

Or le combat n'est pas seulement intellectuel : la réalité du terrain des quartiers populaires de la région parisienne montre qu'il est aussi politique et souvent masqué. Le clientélisme communautariste se poursuit au détriment des droits des femmes et rares sont les voix à s'élever contre la présence d'élus proches de l'islamisme politique sur les listes présentées par des partis dits progressistes ; celle de Mina Hadjam, d'Africa 93, en est une.

Las, la régression des droits des femmes due à l'expansion de l'islamisme dans le monde se voit renforcée dans les pays de tradition catholique par le retour offensif de l'intégrisme vaticanesque. De par sa participation aux instances de la représentation familiale, l'UFAL connaît depuis longtemps les positions les plus rétrogrades de ceux qui ont formé la mouvance de la « Manif pour tous », et les dénonce avec



Une manifestation pour la défense des droits des femmes en janvier 2015. © Lionel Bonaventure / AFP

constance. Car la défense des droits sexuels et reproductifs reste un enjeu en France où les tentatives de reprise de terrain se succèdent : polémique autour de l'ABCD de l'égalité, sites de désinformation sur l'avortement, instrumentalisation des droits des femmes par des candidats à l'élection présidentielle¹, mais aussi au niveau européen avec les tentatives rétrogrades de pays comme la Pologne ou l'Espagne et le lobbying catholique auprès des institutions.

La régression des droits des femmes due à l'expansion de l'islamisme dans le monde se voit renforcée dans les pays de tradition catholique par le retour offensif de l'intégrisme vaticanesque.

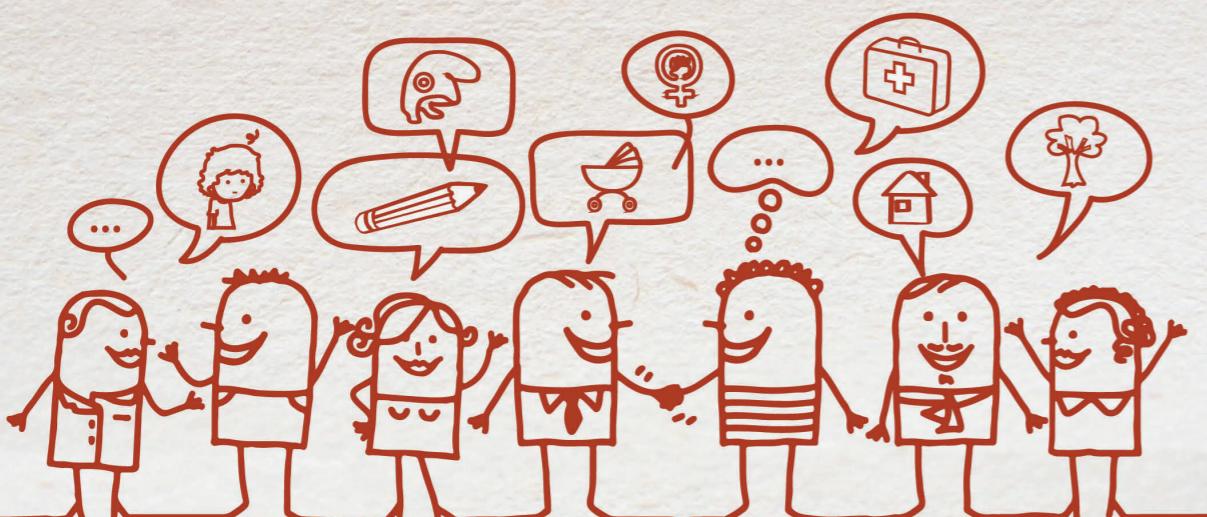
QUELS FRONTS ? QUELLES ACTIONS ?

La montée des intégrismes prouve plus que jamais la nécessité de faire de la laïcité une composante centrale du combat féministe de l'UFAL et de savoir choisir, dans la palette si diverse et divisée des organisations féministes, celles avec lesquelles il est possible de travailler.

Et cela sans perdre de vue la solidarité internationale, car, comme l'a écrit une camarade de Femmes solidaires dans un récent article de *Respublica*

¹ Voir le site : www.droitsfemmescontreextremesdroites.org.

LA RÉPUBLIQUE POUR DE VRAI !



UNIVERSITÉ POPULAIRE LAÏQUE

Conférences · Ateliers · Débats
 Films · Exposition · Parcours citoyen pour les jeunes
 Soirée festive · Espace de convivialité
 Hébergement et restauration sur place

DU 24 AU 27 AOÛT 2017
 À PÉRIGUEUX (DORDOGNE)

Infos et inscriptions :
www.ufal.org/upl-2017

Événement organisé par l'Union des FAmilles Laïques
www.ufal.org / contact@ufal.org / 01 46 27 09 25



COMMENT LA DÉFENSE DE LA LAÏCITÉ PEUT-ELLE PRÉVENIR LA RADICALISATION ?

Yvan Dupont • Le mot radicalisation peut renvoyer à un ensemble de gestes qualifiés d'« extrêmes » ou qui découlent d'une interprétation plus littérale des principes d'un système, qu'il soit politique, syndical, religieux ou économique.

Une dictature est un exemple de radicalisation. Les « Brigades rouges » en Italie et « la Bande à Baader » en Allemagne aussi, qui ont ensanglé l'Europe des années 70. L'ultra-libéralisme en est sans doute l'image économique. Dans le domaine religieux, toutes les guerres de religion en témoignent.

Le mot est utilisé par les médias depuis l'attentat du 11 septembre 2001 contre les Twin Towers à New-York, et notamment à propos de l'islam, du terrorisme dit islamiste. Les crimes odieux et lâches (car ils ont frappé des milliers de victimes innocentes) commis par Daech ont suscité une prise de conscience révoltée mais angoissante de la part des citoyens et ont contraint les pouvoirs publics à intégrer cette nouvelle donnée dans les politiques nationales, continentales voire mondiales.

LA RADICALISATION ISLAMISTE

Le Ministère de l'Intérieur donne la définition suivante : « La radicalisation est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme ».

La radicalisation serait donc caractérisée par un état d'esprit qui ne conduit pas forcément à la violence ni au terrorisme. Cela questionne les laïques dans la mesure où la loi de 1905 assure la liberté de conscience. L'objet de la vigilance des pouvoirs publics est en fait le djihadisme.

Si on peut estimer le nombre (croissant) de pratiquants d'un islam de paix à un milliard, 10 % environ sont partisans de cette forme d'extrémisme.

Le salafisme djihadiste (parfois nommé à tort « fondamentalisme ») est une idéologie islamique apparue dans les années 1980. Le but de ce mouvement est de revenir à un islam intégriste qui doit régner sur le monde. Il pose le principe de la guerre totale envers les



« mécréants » athées et les pratiquants d'autres religions. Faisant appel aux volontaires de tous les pays, le djihadisme impose de ne penser que doctrine. Les recours aux attentats ont débuté par le massacre de Louxor en Égypte fin 1997.

Le droit islamique, ou charia, codifié à la fois les aspects publics et privés de la vie d'un musulman et les interactions sociales. Les musulmans considèrent cet ensemble de normes comme

C'est donc bien d'un islam politique qu'il est question et contre lequel il convient de s'élever.

émanant de la volonté de Dieu. L'islamisme présente ainsi trois caractéristiques principales : une dévotion à la sainte loi, un rejet des influences occidentales et la transformation de la religion en idéologie.

C'est donc bien d'un islam politique qu'il est question et contre lequel il convient de s'élever.

La vague d'attentats a atteint tous les continents et plus d'une trentaine ont ensanglé l'Europe depuis 2001. Selon une enquête menée par *Le Parisien*, la France compte 15 000 personnes radicalisées sur son territoire.

toire, dont près d'un tiers en Ile-de-France.

Le Ciel attendra – film réalisé en 2016 par Marie-Castille Mention-Schaar – démonte les mécanismes d'endoctrinement dont peuvent être victimes les jeunes et leurs familles.

L'organisme gouvernemental MIVILUDES analyse ce phénomène en 3 points fondamentaux :

- L'importance des relations interindividuelles :

« *Le processus de radicalisation s'amorce par une rencontre dans des lieux de socialisation tels que les associations, les clubs de sport, les prisons, les cours du soir, etc.* ». C'est exact, mais pas sur l'ensemble du territoire. Ainsi, dans le département de la Manche, on estime à 30 le nombre de radicalisés qui le sont devenu quasi exclusivement par le biais d'internet.

Quels que soient les recruteurs, ils ont pour mission d'endoctriner leurs cibles progressivement ou de déceler chez elles une faiblesse de raisonnement. Ces cibles sont des personnes en crise identitaire (fréquente à l'adolescence). Le jeune trouve alors une communauté de substitution à celle qu'il imagine le rejetant.

- Le repli de l'individu et fanatisation :

« *La personne s'enferme alors dans un raisonnement qui se déconnecte progressivement du sens commun en refusant de voir les démentis du réel et en n'acceptant, comme seule information crédible, que celle qui va dans son sens* ». « *Le repli du groupe sur lui-même et la rupture avec la société poussent à la fanatisation des esprits (...) Interagissant en vase clos, les individus ressassent les mêmes arguments et les mêmes indignations sans jamais rencontrer d'objection : cette dynamique pousse au durcissement des*

positions et induit une surenchère idéologique et comportementale ».

On retrouve là la « théorie du complot » véhiculée par les réseaux sociaux. Le monde va mal. Un raisonnement manichéen va se mettre en place : le bien contre le mal, nous contre les mécréants, etc.

Progressivement, l'idée est instillée dans l'esprit du jeune en manque de repères qu'effectivement la réponse aux maux dont souffre l'humanité est là.

• Le basculement dans la violence : « *Le sentiment d'appartenance à un groupe supérieur, seul détenteur de la vérité, contribue à la dynamique de l'engagement violent en proposant une forme d'autorisation sociale à l'expression d'idées ou de sentiments extrêmes et en soudant le groupe autour d'une cause et d'émotions communes* ».

Le film de Marie-Castille Mention-Schaar

le montre particulièrement bien. On abreuve ces jeunes d'images de guerre et de violence en les attribuant uniquement à des actions des puissances occidentales. On s'attache aussi à montrer la souffrance d'enfants et de familles innocentes, comme si toutes les guerres choisissaient leurs cibles avec précision !

Il n'est pas interdit à ce stade de penser que l'influence de jeux vidéo de plus en plus réalistes et violents ont un effet catastrophique sur ces personnes fragilisées.

Il est courant d'admettre que les garçons se voient alors comme des semi-héros, des combattants qui auront une reconnaissance éternelle. Les filles ont été initialement séduites par le côté « glamour » : elles rencontraient le « prince charmant » et auraient un rôle de soutien aux victimes.

Mais la nouveauté – et le démantèlement d'un gang parisien l'a prouvé

– c'est que les jeunes filles veulent désormais aussi être des combattantes. Filles et garçons représentent à parties égales les jeunes qui partent faire le djihad. C'est pourquoi, en France, des mesures ont été prises pour empêcher les mineurs de quitter le territoire sans l'accord de leurs parents.

La Direction Générale de la Sécurité intérieure (DGSI) a initié un fichier « S » pour les personnes susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'État. Ce fichier comporte des subdivisions et tous les fichés « S » ne sont pas des terroristes potentiels. Ces mesures – nécessaires – ont cependant leurs limites. Des fichés « S » sortent du territoire, des terroristes transitent par le nôtre... Il ne faut pas se voiler la face : un jeune peut se radicaliser en un mois ! Heureusement, parfois c'est aussi le temps qu'il lui faut pour comprendre qu'il a fait fausse route !

LES REMÈDES

Il convient en premier lieu d'identifier les personnes en cours de radicalisation. Des signes doivent alerter, surtout s'ils se cumulent :

- rupture avec la famille, les anciens amis, éloignement d'avec les proches ;
- rupture avec l'école, déscolarisation soudaine ;
- nouveaux comportements dans les domaines alimentaire, vestimentaire, linguistique, financier ;
- changements de comportements identitaires : propos asociaux, rejet de l'autorité, rejet de la vie en collectivité ;
- repli sur soi ;
- fréquentation de sites internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste ;
- pratique de discours antisémite, complotiste...

Depuis avril 2014, l'État a mis en place un numéro vert (appel gra-

tuit) de lutte contre les filières djihadistes : 0 800 005 696.

Il peut être utilisé pour :

- signaler une situation inquiétante qui paraît menacer un membre de votre famille ou un proche,
- obtenir des renseignements sur la conduite à tenir,
- être écouté et conseillé pour vos démarches.

Au bout du fil, il y a une équipe nationale spécialisée formée de professionnels. Ceux-ci enquêteront discrètement ou bien finiront par prendre contact avec la personne susceptible de « basculer ». Votre identité restera préservée. Il vaut mieux appeler inutilement que lorsqu'il est trop tard : certains jeunes sont « rattrapés » in extremis. Pensez aux familles de ces jeunes et au calvaire qu'elles endurent quand ils sont partis ! Pensez aux victimes potentielles ! C'est surtout à ce stade qu'il est possible d'agir.

À un stade supérieur – auquel le citoyen n'intervient plus, sauf à travers ses impôts –, des moyens ont été mobilisés pour mettre en place un processus de déradicalisation. Mais les centres fermés créés restent peu nombreux et il est acté que les 900 000 € alloués à Dounia

Bouzar pour la création du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI) n'ont permis d'aboutir qu'à un échec. Les repentis peuvent-ils être sincères ? Le doute est là.

Que peut-on faire contre des terroristes qui trouvent dans la mort des autres, mais également dans la leur, le chemin vers l'éternité et le bonheur suprême ?

Au quotidien, la dissolution par Nicolas Sarkozy en 2003 de la police de proximité mise en place en 1998

par Jean-Pierre Chevènement constitue une catastrophe. Actuellement, des villes expérimentent la mise en place de « médiateurs ». Et dans le même temps, des écoles coraniques clandestines voient le jour sur le territoire national et l'Éducation nationale n'en peut mais... Y forme-t-on les djihadistes de demain ? L'État a compris la nécessité de s'allier au monde associatif dont la connaissance du terrain est irremplaçable.

L'école de la République, dont les missions sont toujours revues à la baisse par les différents ministres de l'Éducation nationale, doit assurer le socle commun des valeurs à respecter.



plaçable. Si aucune famille – quels que soient l'éducation, l'origine sociale, les moyens financiers, l'environnement – n'est à l'abri d'un tel

phénomène, il existe tout de même un terreau favorable : les territoires délaissés par la République¹, là où règnent les trafics en tous genres et le chômage de masse, là où la police ne se risque plus et où parfois pompiers et médecins sont menacés, là où l'imam fait la loi. Un islam respectueux des principes républicains doit émerger. C'est le rôle des élus de ne pas favoriser le communautarisme par préoccupation électoraliste. Il est à noter que, malgré une volonté d'affichage, les préfets jouent peu le jeu.

¹ Lire l'excellent livre de Laurence Marchand-Taillade et Georges Bensoussan : *Une France soumise*.



Être adhérent à l'UFAL c'est pouvoir profiter d'une MUTUELLE AVANTAGEUSE

PAYER MOINS CHER SA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ AVEC LE CONTRAT DE GROUPE UFAL

De plus en plus de familles doivent renoncer à se soigner car elles n'ont pas les moyens de se payer une « bonne » mutuelle. Grâce à l'UFAL, ce n'est plus une fatalité !

En effet, les adhérents de l'UFAL peuvent accéder à un contrat de groupe auprès de nos deux mutuelles partenaires : Mutuelle et la Solidarité mutualiste. L'intérêt d'un contrat de groupe est que les tarifs sont plus intéressants que lorsque l'on est seul à demander une complémentaire santé auprès d'une mutuelle ou d'une assurance privée.

Pas de critère d'âges, pas de questionnaire de santé, pas de différences selon les revenus, l'accès aux soins de qualité est permis à tous. De plus, les familles adhérentes bénéficient, si elles le désirent, de l'accompagnement solidaire des militants bénévoles de l'UFAL pour faire face aux éventuelles difficultés de la vie quotidienne.

Plus d'informations :
www.ufal.org/mutuelle



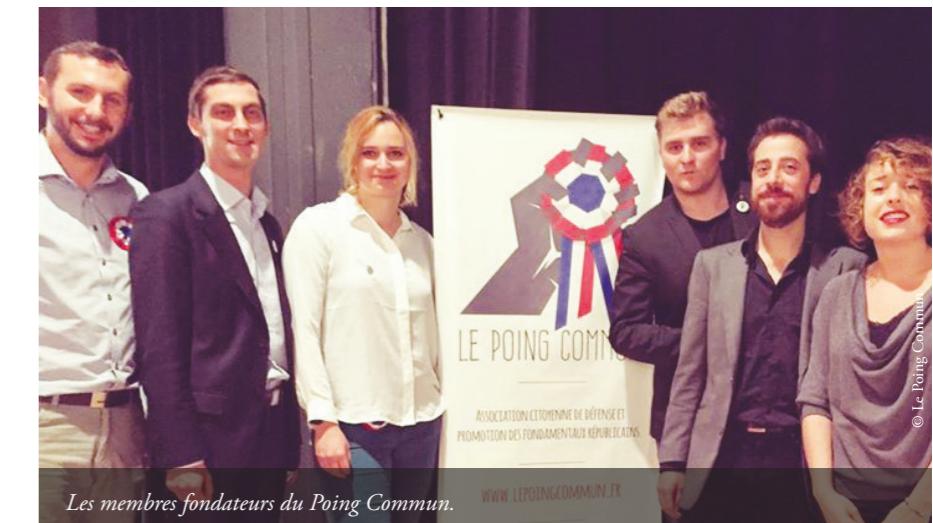
LE POING COMMUN : CULTIVER L'ESPRIT RÉPUBLICAIN

Créée en 2015, Le Poing Commun¹ est une jeune association qui regroupe des citoyens d'orientations et d'opinions diverses, engagés dans la vie de la cité. Entretien avec Quentin Baillon, Président, mené par Nicolas Lesage pour la rédaction de l'UFAL...

PEUX-TU NOUS PRÉSENTER LE POING COMMUN ?

À l'origine, nous étions six et nous nous connaissions de près ou de loin pour notre engagement politique en faveur de l'idéal républicain. Nous avons déposé nos statuts en mai 2015 et le Poing Commun a été très actif depuis. Pour résumer notre but, on dit souvent que le Poing Commun est une association de défense et de promotion des principes républicains. Ces principes sont les piliers de la démocratie républicaine à la française consacrés par la Révolution et consolidés par l'Histoire de 1789 à nos jours : un projet politique universitaire d'émancipation de l'Homme qui repose sur la démocratie, la souveraineté populaire, la laïcité et la redistribution équitable des richesses.

Nous parlons de « défense », car les institutions de la République française sont fortement malmenées depuis une trentaine d'années et sont explicitement remises en question comme « entraves » à la liberté individuelle, religieuse ou d'entreprendre... De même, nous utilisons le terme de « promotion », car la République, ses principes, ses valeurs et son histoire sont bien trop méconnus en dépit de la puissance conceptuelle et politique qu'ils devraient inspirer au citoyen. Il en découle l'apolitisme actuel de notre société, et le Poing Commun se donne pour mission de combler ce gouffre, d'étancher la soif de République que l'on ressent depuis quelques années en France, notamment en faisant l'expé-



Les membres fondateurs du Poing Commun. www.lepoingcommun.fr

rience d'une autre façon de s'engager en politique...

DANS QUELLE OPTIQUE TON ASSOCIATION S'EST-ELLE CONSTITUÉE ?

Pour Robespierre, la République ne pouvait exister si l'esprit républicain n'était pas cultivé. Je trouve que

**Pour Robespierre,
la République ne
pouvait exister si
l'esprit républicain
n'était pas cultivé.**

cette formule résume parfaitement bien notre raison d'être : cultiver l'esprit républicain. On ne parle ni de culte, ni de doctrine, mais bien d'esprit républicain ou de culture républicaine. Les

citoyens doivent se sentir citoyens, ils doivent se sentir comme étant chacun détenteur de la souveraineté nationale. Comment leur expliquer cela alors que l'on constate clairement une rupture entre une véritable classe politique et les aspirations du peuple

dans son ensemble ? Nous cherchons donc à cultiver cet esprit républicain en nous dotant des trois « armes » fondamentales de la démocratie :

Premièrement, la plume. Nous souhaitons organiser un brassage d'idées, une confrontation des opinions, en offrant une tribune honnête et sincère afin de susciter un vrai débat d'idées, sans langue de bois et sans enjeux partisans, une discussion de citoyen à citoyen, indépendamment de tout ordre du jour politique ou médiatique. Ces tribunes se déclinent aussi bien sous la forme d'articles documentés, de « tribunes libres » ou de textes collectifs, que de prise de parole dans nos réunions, l'idée restant avant tout la mise en contradiction de postures.

Deuxièmement, l'action. Notre époque nous impose, si l'on vise un minimum d'audience, d'être réactifs

¹ Site internet : lepoingcommun.fr

et efficaces. Nous nous servons beaucoup de l'outil numérique qui, il faut le reconnaître, demeure le champ de bataille le plus propice à la lutte pour les idées. Nous partageons ainsi nos actions « coup-de-poing » comme le « Merci Marianne » du 9 décembre 2015 ou encore nos pétitions comme celle de décembre 2016 qui a dépassé les 1000 signatures...

Enfin, le réseau. Le Poing Commun cherche constamment à rassembler des membres d'associations amies dont les motivations sont proches des nôtres. La situation est telle que, si l'action politique doit prendre une nouvelle forme, l'heure n'est pas à la multiplication des initiatives, mais bien au rassemblement des citoyens et de toutes les bannières pour constituer une ambition commune de renouveau républicain.

CRÉER UNE ASSOCIATION CORRESPOND GÉNÉRALEMENT AU FAIT DE NE PAS TROUVER DE CADRE MILITANT POUR SON ENGAGEMENT. N'Y AVAIT-IL DONC PAS D'ASSOCIATIONS QUI DÉFENDENT LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS ?

Si l'on met de côté les partis politiques, il est rare de trouver une association se consacrant à la République et ses valeurs de manière générale. La plupart de nos partenaires ont une thématique et des objectifs très précis : la laïcité, les droits de l'Homme, la démocratie locale, etc., domaines qui sont déjà extrêmement vastes en soi. Nous voulons démontrer que toutes ces thématiques font partie du champ lexical de la République. Cet objectif, ainsi qu'une dimension somme toute propre à l'éducation populaire, nous différencient totalement des partis

politiques, et nous ne connaissons aucune autre démarche similaire. Depuis, en revanche, certaines initiatives semblent s'en inspirer avec le risque de prendre un peu moins au sérieux l'importance de l'indépendance politique...

VOUS TENEZ BEAUCOUP AU CÔTÉ APOLITIQUE DE VOTRE ASSOCIATION. COMMENT EST-IL MIS EN OEUVRE CONCRÈTEMENT ? NOMBRE D'ASSOCIATIONS SE DISENT APOLITIQUES TOUT EN ÉTANT PLUS OU MOINS PÉNÉTRÉES PAR DES COURANTS POLITIQUES. QUE FAITES-VOUS POUR PRÉVENIR CE BIAIS ?

Tout d'abord, nous sommes a-partisans et non pas apolitiques. Le Poing Commun n'aurait pas de sens si nous devions parler de République sans être politiques. Au contraire, nous tenons à assumer la substance fondamentale politique de notre démarche. Mobiliser un texte à valeur constitutionnelle pour défendre un principe de droit républicain face à

un acte jugé contraire, c'est une action de citoyen politique en pleine action. Nous encourageons tous les membres du Poing Commun à exprimer leurs opinions au sein de l'association autant qu'à l'extérieur pour garantir la sincérité et la qualité du débat. Nous sommes cependant bien conscients qu'un bon nombre d'adhérents, politisés, peuvent être encartés, y compris au sein du Bureau. Mais la règle d'or de l'association consiste à bannir tout prosélytisme partisan : on laisse sa carte à la porte. Le Président et le Bureau sont garants de l'indépendance politique de l'association et veillent scrupuleusement au respect de cette règle. Le règlement intérieur prévoit d'ailleurs l'exclusion en cas de dérive. Quoi qu'il en soit, toute tentative d'influence « extérieure » serait vaine puisque le Poing Commun n'a pas vocation à se substituer à l'action des partis politiques. Il offre au contraire un nouvel espace d'expression et de construction citoyen de la politique au regard des principes républicains, censés permettre de dépasser les luttes partisanes.



QUEL EST LE PROFIL SOCIOLOGIQUE DE VOS MILITANTS ?

Il est encore difficile d'établir des statistiques sociologiques relatives à nos adhérents. Nous devons reconnaître qu'à nos premières heures les premiers cercles atteints étaient plutôt jeunes et étudiants. Mais l'association tend à se diversifier de plus en plus et, à première vue, je constate avec joie que le Poing Commun paraît beaucoup plus hétérogène que n'importe quel grand parti politique. Peut-être est-ce un signe ?

AVEZ-VOUS UNE VISION GÉNÉRALE SUR LA QUESTION SOCIALE (POLITIQUE DE SANTÉ, POLITIQUE FAMILIALE, POLITIQUE DE L'EMPLOI ET, PLUS GÉNÉRALEMENT, LA COUVERTURE DES RISQUES DE LA VIE) ?

Non. Il s'agit typiquement du genre de thématiques sur lesquelles nous travaillons. L'idée est de sélectionner un thème, si possible éloigné de l'actualité pour éviter les débats trop influencés par les discours médiatisés du moment, et de le placer au centre de la focal républicaine. Par exemple : au regard des principes et des valeurs de la République, comment imaginer un système juste de couverture des risques de la vie ? Et le débat suit sans que nous ne nous imposions de parvenir à un compromis. Les avis pouvant fortement diverger, comment envisager d'établir une vision commune sans tomber dans un compromis neutralisant et, pour le coup, apolitique ?

Le Poing Commun n'émet pas de doctrine : il met en débat des postures pour faire vivre le débat et rappeler qu'il n'y a pas de démocratie sans confrontation des idées. Si nous devions organiser le prochain cycle

thématische sur la couverture des risques de la vie, et que vous me reposiez la question, je vous demanderais d'abord s'il est possible d'envisager une république sans république... Puis je vous inviterais à lire les différentes tribunes de nos publications.

PLUS PARTICULIÈREMENT, QUELLE EST VOTRE VISION DE LA LAÏCITÉ ? PENSEZ-VOUS QUE CE PRINCIPE DOIVE ÉVOLUER, S'ADAPTER À NOTRE TEMPS ?

Nous nous l'interdisons. L'indépendance partisane doit se jouer dans les deux sens. Cela dit, il est probable que nous nous permettions un regard critique sur des propos personnels qui nous paraîtraient antirépublicains, et ils ne manquent pas en ce moment.

POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOS FONDAMENTAUX RÉPUBLICAINS ?

La liberté, l'égalité et la fraternité constituent à elles trois l'universalisme républicain,

publicain, un triptyque qui repose sur la souveraineté populaire et nationale, laquelle est elle-même conditionnée par l'unité et l'indivisibilité du peuple. La République n'est pas un standard démocratique, un socle vide permettant d'accueillir un régime ou un autre. Elle est un idéal. Un idéal de bonheur commun, d'émancipation universelle. Je la définis toujours moi-même comme un processus révolutionnaire constant, une mise en mouvement de l'action politique qui s'évapore dès qu'elle stagne.

Elle est un processus car elle est un combat quotidien de la raison contre les passions, du progrès et de la justice contre l'aliénation et la misère. Elle est révolutionnaire dans cette remise en cause évidente de tout ordre établi et de toute domination de l'Homme sur l'Homme. Elle est constante car elle n'est jamais acquise et, bien qu'elle

puisse gagner du terrain dans certains domaines, elle peut malheureusement en perdre dans d'autres...

Toute cette terminologie peut paraître pompeuse et éloignée de certaines réalités. Elle nécessite cependant d'être dépoussiérée afin d'être réaffirmée !

EU ÉGARD À LA POUSSÉE DES TENANTS DE LA LAÏCITÉ DITE PLURIELLE ET DES EXTRÉMISMES RELIGIEUX QUI VONT DE PAIR, COMMENT ENVISAGEREZ-VOUS LA PROMOTION DE LA LAÏCITÉ RÉPUBLICAINE ?

La laïcité est le résultat de l'équation républicaine que pose notre devise. Liberté + égalité + fraternité = laïcité. Au-delà du seul fait religieux, la laïcité est un principe qui s'applique à toute expression d'opinion, qu'elle soit religieuse, politique, philosophique, etc. Je dirais qu'elle est la règle d'or de la vie publique du citoyen. Au lieu d'être vue – comme elle l'est par ses détracteurs – comme un principe coercitif, elle doit être assumée comme un filtre démocratique, une garantie égalitaire qui vise à promouvoir le « citoyen d'abord » dans la sphère publique. En cela, je ne pense pas qu'il faille tenter d'adapter quoi que ce soit : commençons déjà par essayer de l'appliquer, dans un pays où le seul sécularisme est loin d'être total, en 110 ans de séparation des Églises et de l'État ! J'ajouterais que les éléments de langage tels qu'« adapter » ou « flexibiliser », ou encore pire « simplifier », etc., en disent de nos jours assez long sur l'intention réelle de celui qui compte les appliquer.

UFAL INFO - n°68 - mars 2017

Elle constitue un appât parfait pour les scoops et les scandales politiques locaux, surtout lorsqu'elle est présentée comme un principe d'exclusion. Les associations comme la nôtre, ou comme la vôtre, doivent promouvoir la laïcité comme ce filtre démocratique inconditionnel, comme la défense du « tous » face au « chacun » que le modèle anglo-saxon tente d'imposer depuis quarante ans.

Elle va de pair avec l'unité de la Nation, l'indivisibilité de la République : elle ne veut pas dire « respectez-moi ! », mais bien « respectons-nous ! ». Tout extrémisme, religieux ou politique, est en cela contraire à la laïcité. Pour démontrer qu'elle ne se décline pas, qu'elle ne « s'adapte » pas, je vous proposerais ce slogan : « Citoyens d'abord ! » Tel est

le prix de l'égalité. Mais, encore une fois, il ne s'agit que de mon avis et le débat sur ce thème au sein du Poing Commun est très animé et très riche, il demeure même l'un des plus intéressants.

QUELLES ACTIONS CONCRÈTES AVEZ-VOUS MENÉES POUR DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LA LAÏCITÉ ?

Au-delà du seul fait religieux, la laïcité est un principe qui s'applique à toute expression d'opinion, (...) elle est la règle d'or de la vie publique du citoyen.

qui nuisent républicaines, et c'est aux élus de montrer l'exemple. La seule ville de

Lyon subit très couramment de véritables reniements de la loi de 1905, avec des élus locaux tout bonnement acteurs de la vie religieuse. Nous ne pouvons mener des actions dans chaque cas, mais notre expérience de pétitionnaires lors de la visite de plus de 200 élus de toute la région Rhône-Alpes-Auvergne au Vatican a été très marquante et très symptomatique. Ce véritable cortège de pèlerins rendant hommage au Pape a fait trop peu de bruit pour que le Poing Commun ne saisisse de l'affaire. Nous avons lancé une pétition afin de le faire savoir et d'exiger le remboursement du voyage, en grande partie financé par des fonds publics. Nous avons dépassé les 1 000 signataires, ce qui peut sembler bien peu, mais à notre échelle, ce fut une victoire. Je prends cette pétition comme exemple car à l'heure de l'ultra-médiatisation, l'information est une arme. Tâchons de nous en servir !

8€
les 4
numéros
par an

ABONNEZ-VOUS AU MAGAZINE UFAL INFO !

Depuis plus de 15 ans maintenant, avec son magazine UFAL Info, l'Union des FAmilles Laïques met à la disposition du public des articles de fond, des interviews, des témoignages d'acteurs de la vie associative et institutionnelle sur tous les sujets qui impactent le quotidien des citoyens et des familles. Nous nous sommes attachés, ces dernières années, à améliorer la présentation pour vous offrir un magazine attrayant, que nous sommes fiers de diffuser. Mais tout cela représente, pour notre association, un coût important qui oblige à des arbitrages douloureux au détriment de nos autres actions.

Vous êtes nombreux.ses à apprécier UFAL Info et à bénéficier de son envoi régulier. Si vous voulez continuer à recevoir notre magazine trimestriel, nous vous invitons à renouveler votre abonnement dès maintenant en vous rendant à l'adresse suivante :

www.ufal.org/magazine



UFAL DE MONTEREAU (77) : UN ÉVÉNEMENT RÉUSSI QUI LAISSE PRÉSAGER UN AVENIR PROMETTEUR !

Samedi 11 février 2017, l'UFAL de Montereau a organisé une après-midi de conférences-débats sur le thème de la laïcité à la Maison des associations de Veneux-les-Sablons, près de Moret-sur-Loing.

À l'heure actuelle, nous tâchons d'effectuer une veille régulière des comportements politiques portant atteinte à la laïcité. Et ils sont nombreux ! Il est nécessaire d'exposer au grand jour toutes ces petites actions et autres copinages clientélistes fortement aux valeurs

avec les valeurs républicaines et Eddy Khaldi a poursuivi en développant des aspects plus concrets dont le problème de l'école de la république.

Les conférences ont été tenues par Guy Arcizet, ancien grand maître du Grand Orient de France, et Eddy Khaldi, auteur d'études sur la laïcité.

Du côté de l'UFAL,

c'est Michel Laruelle,

Président de l'UFAL de

Montereau, qui a assuré l'intervention.

Guy Arcizet a développé une conception philosophique de la laïcité en lien



Eddy Khaldi, Michel Canet, Michel Laruelle et Guy Arcizet.

adhésions.

Les échanges ont été nombreux et riches et l'équipe de l'UFAL de Montereau a prouvé sa valeur et laisse présager un développement prometteur de cette UFAL dans le sud de la Seine-et-Marne.

PARENTS SOLO : L'UFAL 24 SE MOBILISE EN FAVEUR DES FAMILLES MONOPARENTALES



Réunion pour la création du dispositif « Parents Solo Bergerac ».

L'UFAL de la Dordogne est fière d'annoncer la naissance du dispositif « Parents Solo Bergerac » mis en place selon les directives de Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

Dans un contexte où les liens familiaux et sociaux ont tendance à se distendre, les familles monoparentales sont particulièrement vulnérables. Lorsqu'elles sont privées de réseau familial proche et que le second parent ne s'implique plus ou peu dans l'éducation des enfants, elles peuvent vivre une véritable solitude parentale.

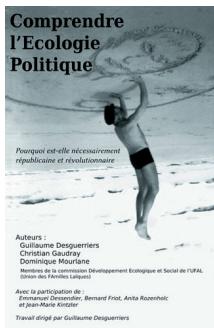
Bien sûr, de nombreux parents séparés élèvent sans difficulté leurs enfants, mais la situation de nombre d'entre elles révèle une précarité diffuse qui résulte bien souvent de la difficulté pour le parent d'assumer seul l'ensemble des responsabilités familiales.

Accompagner les mères ou pères « solos » en leur offrant un appui au quotidien en prenant en compte leurs besoins et leurs ressources, c'est leur permettre de bénéficier de davantage de temps pour s'investir dans la vie sociale, professionnelle et citoyenne tout en assumant leur responsabilité parentale. Car en plus de participer à l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre l'isolement social et la précarité bénéficie à l'ensemble des membres de leur famille.

COMMANDÉZ LES LIVRES MILITANTS DE L'UFAL SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE !

L'UFAL propose dans sa boutique militante de nombreux ouvrages sur diverses thématiques : laïcité, protection sociale, santé, écologie politique, logement, filiation...

Rendez-vous sur :
www.ufal.org/boutique



Comprendre l'écologie politique

Auto-édition, 2012

Auteurs : Guillaume Desguerriers, Christian Gaudray et Dominique Mourlanc
Cet ouvrage a pour but de rendre accessible ce qu'est réellement l'écologie politique et la sortir de cette vulgate qui l'identifie à une simple « protection de l'environnement naturel ».

Format : 12,4 x 19 cm – 460 pages – 5 €



Pour en finir avec le trou de la Sécu, repenser la protection sociale au 21^e siècle

Edition : Eric Jamet, 2014

Auteur : Olivier Nobile

L'ambition de cet ouvrage est de détourner point par point les ressorts de la remise en cause systématique du champ du Droit Social français.

Format : 15,8 x 24 cm – 295 pages – 20 €



Qu'est ce que la laïcité ?

Edition : Vrin, 2007

Auteur : Catherine Kintzler

Cet ouvrage s'efforce de construire le concept contemporain de laïcité de manière déductive et de le caractériser comme dispositif intellectuel.

Format : 11 x 18 cm – 128 pages – 8,50 €



Penser la laïcité ?

Edition : Minerve, 2014

Auteur : Catherine Kintzler

La laïcité est une idée à la fois simple et difficile. C'est paradoxalement sa pauvreté (son minimalisme) qui en fait la puissance. Il ne sert à rien de dire qu'elle est abstraite : son efficacité concrète s'apprécie à la quantité de liberté qu'elle rend possible.

Format : 15,5 x 23 cm – 224 pages – 22 €



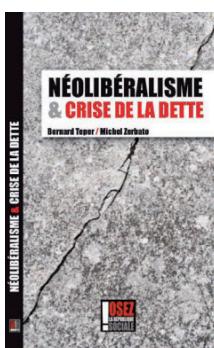
Contre les prédateurs de la santé

Edition : Osez la République sociale, 2012

Auteurs : Catherine Jousse, Christophe Prudhomme et Bernard Teper

Ce livre présente une proposition alternative d'un nouveau système solidaire de santé et d'assurance-maladie et appelle à une insurrection des consciences.

Format : 13 x 16 cm – 96 pages – 8,50 €



Néolibéralisme et crise de la dette

Edition : Osez la République sociale, 2012

Auteurs : Bernard Teper et Michel Zerbato
Ce petit livre d'économie politique explique la crise financière par les lois du système capitaliste et les politiques successivement mises en œuvre pour éluder leur manifestation.

Format : 13 x 16 cm – 128 pages – 8,50 €



Pourquoi les Allemands paient leur loyer deux fois moins cher que les Français ?

Edition : Osez la République sociale, 2012

Auteur : Christophe Hordé

Les Allemands ont en moyenne des loyers inférieurs de 200 % par rapport aux Français. Pourquoi ? L'exemple allemand permet de mieux comprendre les dérives françaises.

Format : 13 x 16 cm – 96 pages – 8,50 €



Laïcité pour 2017 et au-delà

Edition : Eric Jamet, 2016

Auteur : François Cocq et Bernard Teper
La laïcité, parce qu'elle est tout à la fois une insoumission, un principe d'organisation sociale et politique, et un chemin vers l'émancipation, est l'outil du grand nombre pour faire émerger un nouveau sens commun humaniste et universaliste pour un avenir en commun.

Format : 11 x 18 cm – 144 pages – 8 €



Laïcité : plus de liberté pour tous !

Edition : Eric Jamet, 2014

Auteur : Bernard Teper

Ce livre montrera que l'actuel « mouvement réformateur néolibéral » combat le principe de laïcité, examinera des réalités concrètes de l'application de ce principe dans le dernier quart de siècle et esquissera les pistes des combats laïques de demain.

Format : 11 x 18 cm – 132 pages – 5 €